

# JEUNESSES ET INÉGALITÉS :

## LE GRAND DÉFI DE 2012

# 80%

observatoire  
de la jeunesse  
solidaire

### → Les contributions d'experts français

**Séverine CHAUVEL**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'EHESS, membre de l'équipe Enquête, Terrains, Théories du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS), co-auteur de Orientation scolaire et discrimination (La Documentation française, 2011)

**Olivier GALLAND**, Sociologue, directeur de recherche au CNRS, directeur du Groupe d'étude des méthodes d'analyse sociologique (GEMASS), co-auteur en 2011 de La Machine à trier : comment la France divise sa jeunesse (Eyrolles), auteur de Sociologie de la jeunesse (Armand Colin, 1ère édition : 1991)

**Benjamin MOIGNARD**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Est Créteil, Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention, auteur de L'école et la rue : fabriques de délinquance (PUF, 2008)

**Anne MUXEL**, Sociologue, directrice de recherche CNRS en science politique au CEVIPOF, auteur de Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement (Seuil, 2010)

**Cécile VAN DE VELDE**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'EHESS, membre de l'Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS), auteur de Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe (PUF, 2008)

Avec le soutien de



Avec la participation de



En partenariat médias avec



**Séverine CHAUVEL**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'EHESS, membre de l'équipe Enquête, Terrains, Théories du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS), co-auteur de Orientation scolaire et discrimination (*La Documentation française*, 2011)

Afev : Que vous inspirent les résultats de notre enquête ?

Séverine Chauvel : Les Français ont conscience du creusement des inégalités sociales parmi les jeunes : voici une marque de lucidité ! Le sentiment de ce creusement des inégalités durant ces 10 dernières années est ressenti par 81% des Français. Ce résultat va de pair avec une attente importante de la part des pouvoirs publics (pour 68% des Français). Une grande majorité de Français considèrent donc que les problèmes de la jeunesse relèvent d'une question politique et non privée, voire que l'action politique est responsable de ce creusement des inégalités. Mais de quelles inégalités parle-t-on ? Il s'agit de celles liées à l'entrée sur le marché du travail et à l'éducation, qui concentrent 68% des attentes.

Que vous inspire le fait que 6 Français sur 10 portent un regard négatif sur les jeunes des quartiers populaires ?

SC : Les jeunes de quartiers populaires portent le stigmate de leur classe sociale. Mais regardons plutôt leurs conditions objectives de scolarisation. Souvent scolarisés dans des établissements ZEP, leurs chances d'obtenir un diplôme ne sont pas les mêmes que les autres. Entre 2005 à 2009, au sein des lycées en France, près d'un quart des élèves de seconde issus de collèges situés en ZEP ne sont pas admis en première générale et technologique l'année suivante. Le risque de ne pas obtenir de baccalauréat durant les cinq années suivantes suivant la seconde générale et technologique est trois fois plus élevé pour les élèves dont les parents sont les moins diplômés (29%) que pour les élèves dont les parents sont les plus diplômés (79%), d'après le Panel 1995 de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance. Le problème majeur des familles les moins dotées scolairement est l'importance du risque d'échec au lycée. En même temps, les orientations en lycée professionnel ne sont pas uniquement faites « par défaut », car si l'on écoute les jeunes, certains s'opposent à la culture scolaire (selon une sociabilité populaire masculine) et valorisent les activités manuelles, comme dans la filière électrotechnique, fréquentée exclusivement par des garçons d'origine populaire.

Et sur les deux autres chiffres retenus par l'Afev ?

SC : Les réponses à apporter aux enjeux liés à la jeunesse sont des réponses qui relèvent du long terme, ce qui n'est pas tout à fait compatible avec l'agenda électoral. Pourtant, d'après ce sondage les propositions de mesures de fond liées à l'emploi et à l'éducation sont audibles par les Français !

Selon vous, au niveau de l'orientation scolaire, quels facteurs jouent dans le sens d'un accroissement des inégalités entre jeunes ? Et d'un schisme entre les générations ?

SC : Les inégalités d'orientation à l'issue de la classe de troisième dépendent toujours avant tout de l'origine sociale des élèves : celle-ci est non seulement liée aux performances scolaires des élèves (surtout en mathématiques), mais aussi à ce qu'on appelle les « aspirations scolaires » des familles. Elles sont « moindres », à note égale, pour les enfants de classes populaires.

D'après la loi d'orientation de 1989, l'usager doit être placé au cœur du système éducatif, et les parents sont désignés comme des acteurs majeurs de l'orientation. Cette loi marque également l'institutionnalisation de la culture du projet individuel et de l'évaluation des politiques éducatives – notions clés de la nouvelle gestion publique. Si l'accent est mis sur la demande des familles, il n'est pas fait mention de la question de l'offre de formation – alors que c'est bien l'offre de places qui encadre et limite les décisions d'orientation vers tel ou tel établissement, telle ou telle filière.

Estimez-vous que les jeunes diplômés sont bien "formés" à la vie adulte, et ce dans différents domaines ?

SC : Le bilan des politiques éducatives concernant l'allongement des scolarités est nuancé. D'une part, on note un écart entre les aspirations professionnelles attachées aux diplômes et les conditions d'insertion des jeunes diplômés. D'autre part, si l'on observe à plus long terme l'insertion sur le marché du travail, ou les effets sur la réussite scolaire des enfants, les diplômes sont bénéfiques. Proposer une allocation d'autonomie aux jeunes de milieux populaires leur permettrait de poursuivre des études supérieures sans être tentés de transformer ce qui était un job étudiant en un boulot non qualifié à temps plein.

Quelles politiques éducatives mises en place en France depuis vingt ans vous semblent importantes ?

SC : Si la morphologie du système scolaire se transforme profondément depuis la fin des années 80, c'est sous l'effet de réformes politiques venues d'en haut, qui visent des économies budgétaires plus que des « demandes sociales ». Celles-ci servent pourtant de justifications aux réformes dans les discours ministériels. Un exemple met en lumière cette ambiguïté : la réforme du bac professionnel en 3 ans. Elle prend sens dans un contexte plus large et s'inscrit dans la continuité de la création du bac pro en 1985, mesure qui a modifié en profondeur la morphologie du système éducatif en France, après la création du collège dit unique en 1976. Entre 1985 et 1995, le nombre de bacheliers a plus que doublé, sous l'effet des réformes visant à amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Depuis 2007, le BEP est voué à disparaître, avec la création du bac pro en 3 ans qui se généralise et connaît un succès sous l'impulsion des chefs d'établissements en 2009 (le nombre d'inscrits en bac pro dépasse les 60 000 à la rentrée 2008, soit un effectif d'un tiers de plus que prévu). Si cette réforme vise dans les discours officiels à revaloriser la voie professionnelle, elle maintient cette dernière dans une voie de relégation en raison de la division entre travail manuel et travail intellectuel, ainsi que des logiques d'orientation : celles de la gestion des flux, en fonction des capacités d'accueil des offres de formation.

Selon vous, les pouvoirs publics français jouent-ils un rôle suffisant dans ce domaine ?

SC : Les politiques actuelles qui prônent un « libre choix » des individus ont pour effet de renforcer les inégalités sociales décrites plus haut - pensez à l'assouplissement de la carte scolaire ou au choix d'orientation à la famille. Compte tenu des conditions actuelles d'accueil et d'encadrement des élèves au lycée, les politiques visant à encourager la poursuite des études longues se heurtent alors au réalisme des élèves. On peut dès lors se demander si l'expression du sentiment de découragement de certains jeunes face à la poursuite d'études n'est pas orchestrée par l'institution elle-même : ce qui attend en lycée général et technologique les élèves des quartiers populaires semble en effet peu attractif, puisqu'on attend plus de travail de leur part qu'au collège, alors même qu'on leur accorde moins d'attention. La question n'est pas seulement celle de l'orientation et du niveau des élèves, mais la façon dont l'école les prépare. Les lycéens insistent beaucoup sur le saut d'exigence, notamment en matière d'autonomie, entre le collège et le lycée GT – même si celui-ci paraît variable selon les classes et les établissements de scolarisation. La surreprésentation en voie professionnelle des élèves issus de milieux populaires ne peut être réduite à des « choix » relevant d'une prudence excessive ou d'un manque de confiance. Si les conditions sociales et scolaires des élèves condensent des risques d'échec ultérieur inégaux, les marges de manœuvre accrues accordées aux élèves et aux familles pour élaborer des choix scolaires ne font pas disparaître les inégalités, qu'il s'agisse du choix de l'école ou du choix d'orientation en fin de troisième.

Les enjeux liés à la jeunesse vous apparaissent-ils suffisamment pris en compte dans les programmes des candidats à la présidentielle ?

SC : Les propositions liées à l'éducation des principaux partis politiques qui participent de manière certaine à la campagne présidentielle 2012 restent relativement flous sur les objectifs et se positionnent essentiellement sur la question des moyens et des recrutements de personnels éducatifs. La grande mesure annoncée par François Hollande est le recrutement de 60 000 enseignants, mais il ne précise pas quel sera

leur statut. Nous ne trouvons dans le programme du PS aucune remise en cause de la mise en concurrence des établissements, ni de l'assouplissement de la carte scolaire – c'est-à-dire des réformes liées au management public - alors qu'elles renforcent à l'école les inégalités entre les jeunes. Ces propositions suivent les objectifs du traité de Lisbonne de 2000 qui visent à accueillir 80% des jeunes de 20-24 ans dans l'enseignement supérieur, mais seulement d'un point de vue qualitatif, sans anticiper les effets pervers de cette vision par objectifs purement comptable. L'UMP entend poursuivre les politiques d'autonomisation des établissements – ce qui vise à encourager la concurrence entre eux - et accroître le temps de présence des enseignants. Cette proposition pose la question de leurs missions qui pourraient alors se diversifier. Pour Le Front National une des priorités budgétaires est de donner des moyens pour équiper les établissements de dispositifs de sécurité. Europe-écologie-les Verts propose un changement dans le système éducatif avec la création d'une "école fondamentale" pour les 6-16 ans, et le recrutement de 20 000 personnels éducatifs supplémentaires. Le Modem met en avant le thème de l'instruction et propose un baccalauréat « d'excellence générale » dans une perspective de renouer avec l'idée d'une école républicaine. Le Front de gauche, tout en mettant l'accent sur les moyens (plan de recrutement, scolarité obligatoire de 3 ans à 18 ans, rétablissement des dispositifs d'aide pour les élèves en difficulté), propose la création d'observatoires des inégalités.

**Olivier GALLAND**, *Sociologue, directeur de recherche au CNRS, directeur du Groupe d'étude des méthodes d'analyse sociologique (GEMASS), co-auteur en 2011 de La Machine à trier : comment la France divise sa jeunesse (Eyrolles), auteur de Sociologie de la jeunesse (Armand Colin, 1ère édition : 1991)*

Afev : Que vous inspirent les résultats de notre enquête ?

Olivier Galland : Ces chiffres sont plutôt positifs pour l'image de la jeunesse, puisque trois quarts des Français semblent avoir une image positive de cette dernière. Or les jeunes pensent souvent, à tort, que la société a une mauvaise image d'eux. Il n'y a pas non plus de conflit de génération particulièrement marqué : je suis frappé, à la lecture des résultats décomposés par classe d'âge, de constater que les jeunes eux-mêmes partagent souvent des opinions comparables à celles de leurs aînés.

Et en ce qui concerne les jeunes issus des quartiers populaires ?

OG : 57% des Français en ont une image négative. Dans le commentaire du sondage, l'attention est portée sur le verre à moitié vide. Mais j'ai une opinion plus nuancée : il n'y a pas de rejet massif des jeunes issus des quartiers populaires, puisqu'une minorité significative – 43% - conservent d'eux une image « plutôt » ou « très positive ». En revanche, les CSP- ont une image moins bonne de ces jeunes que les CSP+.

Néanmoins, comment expliquez-vous ce décalage de perception entre l'ensemble des jeunes et ceux des quartiers populaires ?

OG : L'explication la plus couramment mobilisée, et qui m'apparaît un peu facile, voire angéliste, consiste à affirmer que les seconds sont présentés de manière très négative par les médias. Certes, ils font l'objet d'une surexposition médiatique, et parmi eux en particulier ceux qui se distinguent par des conduites délinquantes, condamnables, etc. Pour autant, les comportements des jeunes ont indéniablement changé depuis trente ou quarante ans. C'est ce que remarquait François Dubet dans *La galère, jeunes en survie* (Fayard, 1971), le premier ouvrage consacré à cette jeunesse.

Pourquoi et vers quoi ces comportements ont-ils évolué ?

OG : Les « banlieues rouges » d'autrefois ont disparu, ces villes ou quartiers développant des formes de socialisation de la jeunesse cohérentes, une forme d'intégration. Rejetée au même moment par l'école et le marché du travail, une partie de la jeunesse issue des quartiers populaires s'est donc désocialisée. En outre, les mécanismes de socialisation familiale ont également évolué, dans un sens que l'on pourrait schématiser ainsi : les mécanismes verticaux, des parents aux enfants par exemple, se sont affaiblis, tandis que les mécanismes horizontaux, par les pairs, se sont renforcés. Avec pour conséquence une coupure plus grande, tant sociale que culturelle, voire un repli identitaire des jeunes sur la culture et les valeurs propres à une classe d'âge... voire, encore, une radicalisation, et la montée d'une méfiance forte vis-à-vis du fonctionnement même de la démocratie.

#### Chez tous les jeunes des quartiers ?

OG : Non. Quand on rencontre cette jeunesse, on se rend rapidement compte qu'une réelle diversité existe en son sein, et que la plus grande partie souhaite s'intégrer, et accéder à la reconnaissance. Il existe un vrai clivage entre ceux qui ont une vraie demande de reconnaissance et ceux qui y ont renoncé.

#### Les personnes interrogées sont 8 sur 10 à estimer que les politiques publiques ont un rôle à jouer dans la réduction des inégalités...

OG : Les gens sont lucides. Depuis qu'il existe des politiques publiques en direction de la jeunesse – je pense en particulier au Pacte pour l'emploi des jeunes de Raymond Barre, en 1977 -, le taux de chômage est resté à peu près constant. Sur la baisse du chômage des jeunes, et de l'écart entre ce dernier et celui de la population entière, l'impact de ces mesures a été pour ainsi dire nul. Ce problème d'efficacité provient du fait qu'on a souvent préféré cibler l'accompagnement ou l'encadrement plutôt que la réintégration. Or pour améliorer réellement la situation, il faudrait des réformes structurelles sur l'école et sur le marché du travail.

#### Quelle est la problématique propre à l'école ?

OG : On se retrouve aujourd'hui dans une situation où l'accès à l'éducation s'est massifié – accès massif au second degré -, sans que le monde de l'éducation ne se démocratise réellement : l'élitisme demeure généralisé, les « voies de garage » se sont multipliées... En résulte un fort taux d'échec scolaire, en particulier dans les quartiers populaires, et donc, un fort sentiment chez ces jeunes d'être rejetés, qui les pousse, en retour, à rejeter la société.

#### Et concernant le marché du travail ?

OG : C'est le pendant du système scolaire : le marché du travail est totalement rigide, extrêmement dual puisque les CDD se précarisent face à des CDI encore solides, sans que des passerelles n'existent pour passer de l'un à l'autre statut. Il faut insérer de la souplesse ! Regardez nos voisins européens : en Finlande, la compétition scolaire reste très faible, tandis qu'au Danemark, la législation sur les contrats de travail est quasiment inexistante. Il ne s'agit pas, bien entendu, de transposer tel quel l'un ou l'autre de ces systèmes, car les différences culturelles entre notre pays et ceux-là sont très grandes (puisque ces derniers misent beaucoup plus sur la confiance.) Mais on pourrait au moins analyser ces exemples et réfléchir dans ce sens...

**Benjamin MOIGNARD**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université Paris-Est Créteil, Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention, auteur de *L'école et la rue : fabriques de délinquance (PUF, 2008)*

Afev : Que vous inspire le décalage de perception entre jeunes en général et jeunes issus des quartiers populaires ?

Benjamin Moignard : C'est l'un des chiffres importants de l'enquête, qui n'est pas étonnant car ces derniers souffrent d'une stigmatisation forte. Certes, les sondés reconnaissent l'importance des inégalités de condition sociale, d'ailleurs la France se caractérise par cette reconnaissance. Mais ce constat n'inverse pas cette tendance. Il existe une réelle difficulté à traiter la question de l'inégalité sociale au-delà des postures de principe. Il ne faut donc pas se contenter de lutter contre les inégalités sociales, mais sur les perceptions.

En quoi les territoires renforcent-ils ces inégalités ?

BM : En France, le parcours scolaire est vécu comme tout à fait déterminant dans les trajectoires sociales futures. Or le marché scolaire est très tendu depuis 20 ans, ce qui renforce les stratégies géographiques puisque disparités scolaires et disparités sociales des territoires sont directement liées. Or les politiques publiques menées, par exemple en direction des ZEP, ciblent uniquement les plus méritants d'un territoire, d'un établissement, etc.

Quelles autres évolutions récentes vous frappent ?

BM : D'abord, les formes de ségrégation sont de plus en plus fortes : voyez les débats autour de la réforme de la carte scolaire. Les professionnels sont désarmés pour y faire face, c'est donc un problème démocratique. Ensuite, même si la mobilisation est très forte, et notamment celle des pouvoirs publics, on constate une diversification des formes de la prise en charge, notamment en matière éducative. Or les nombreux professionnels engagés sur ce terrain travaillent plus sur la gestion de problèmes sociaux que sur leur prévention, car le souci de prévention relève bien trop souvent, et à tort, de dimensions idéologiques.

Les actuels candidats à la présidentielle se montrent-ils à la hauteur de ces enjeux ?

BM : Les questions d'éducation sont abordées dans la campagne, notamment depuis qu'un candidat très couvert médiatiquement en a parlé directement. Pour autant, on limite les questions d'éducation à la question des postes dans l'Education Nationale. C'est là une tendance totalement française : on limite les enjeux de la jeunesse à des enjeux d'éducation, et ces derniers à des enjeux exclusivement scolaires. Quand on parle d'éducation, on n'observe la situation qu'au seul prisme de l'école.

Sur quoi faudrait-il se concentrer ?

BM : Tout d'abord, se demander comment viser plus de cohérence dans la prise en charge des jeunes dans tous leurs domaines d'apprentissage. Ensuite, « lâcher les baskets » de ces derniers, en n'institutionnalisant pas systématiquement tout ce qu'ils font, en cherchant pas à donner un cadre à tout prix à toute dynamique et à tous leurs projets.

Préserver une part d'informel dans les processus d'apprentissage ?

BM : Regardez l'espace numérique. Il m'apparaît aujourd'hui comme le seul espace préservé de construction d'une sociabilité des jeunes par les jeunes eux-mêmes. Cette plateforme de réflexion voire d'action dépasse totalement les adultes, qui les laissent donc relativement tranquilles dans ce domaine. C'est une bonne chose. Il faut les laisser agir et s'organiser, sans chercher à les intégrer à tout prix dans des mouvements de jeunesse qui s'apparentent bien souvent à des mouvements d'encadrement de la jeunesse plutôt qu'à des mouvements de jeunes...



**Anne MUXEL**, *Sociologue, directrice de recherche CNRS en science politique au CEVIPOF, auteur de Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement (Seuil, 2010)*

Afev : Que lisez-vous dans les résultats de cette enquête ?

Anne Muxel : Les jeunes font plutôt l'objet d'une image positive dans l'ensemble de la population française. L'enquête du journal *Le Monde* à l'automne dernier faisait apparaître une vision plus négative. Ces questions d'image, souvent liées à des effets de contexte, sont toujours difficiles à apprécier. Mais une forte majorité de Français considère que leurs enfants réussiront moins bien qu'eux : on perçoit un sentiment de fragilisation sociale et d'incertitude face à l'avenir, lié aux épisodes de crises successives. Une fragilisation en termes d'accès à l'emploi, mais aussi aux attributs d'autonomie personnelle, résidentielle, économique, etc. La perception de ces nombreuses difficultés éprouvées par les jeunes pour « entrer » dans la société nourrit sans doute un sentiment plutôt positif à leur égard.

Pour autant, l'image des jeunes issus de quartiers populaires demeure assez négative...

AM : Derrière cette méfiance à l'égard des plus démunis, des jeunes stigmatisés des banlieues ou des cités, on trouve des sentiments liés à la sécurité, aux chiffres de la délinquance - l'effet d'une inquiétude généralisée.

Etes-vous surprise du fait qu'une majorité de Français en appelle aux pouvoirs publics, voire aux candidats à la présidentielle ?

AM : C'est tout à fait normal. Les préoccupations des Français quant à leur avenir, à celui de leurs enfants et du pays sont très présentes dans le choix électoral. La difficulté de projection dans un avenir collectif, celui du pays, et les difficultés d'insertion qu'éprouvent nos enfants et petits-enfants se renforcent mutuellement. La capacité des hommes politiques à répondre à ces attentes sera décisive dans la victoire de l'un ou l'autre candidat à l'élection présidentielle, mais également aux législatives. En ce qui concerne les problèmes d'insertion sociale, et notamment de logement ou de pouvoir d'achat, les jeunes ne font que rencontrer, de manière plus saillante, les mêmes problèmes que l'ensemble de la société – d'où l'attention des Français aux questions liées à la jeunesse. La jeunesse renvoie comme un miroir grossissant l'ensemble des difficultés auxquelles sont soumis les Français.

Que dire de la participation politique des jeunes aujourd'hui ?

AM : Les jeunes citoyens d'aujourd'hui, qui sont les plus vieux de demain, font un usage combiné de plusieurs formes d'action politique, de plusieurs outils démocratiques : le vote, les rouages traditionnels de la démocratie représentative, mais aussi des modes d'expression plus directs et protestataires, associés à des formes de démocratie participative. Ils se caractérisent par leur capacité à mobiliser ces différents modes d'intervention, et par leur sens critique aiguisé, notamment, par cette culture de dérision circulant sur Internet. Ils ne sont pas dépolitisés, comme on l'entend souvent. Au contraire, ils ont pris l'habitude d'intervenir directement dans la sphère politique. L'indignation est un ressort de la mobilisation collective d'aujourd'hui. Si les jeunes constatent que leurs valeurs démocratiques sont mises à mal, cela peut entraîner un renforcement de leur défiance à l'égard de la classe politique, du fossé entre élites et gouvernés, ou bien au contraire un développement de formes de socialisation politique nouvelles, preuve d'une plus grande exigence démocratique.

Mais les élites politiques laissent-elles réellement une place aux jeunes ?

AM : Les politiques se méfient des jeunes, car la jeunesse peut être insolente, subversive, mais plus que jamais, ils doivent aujourd'hui lui laisser une place, y compris dans les instances de représentation

démocratique, à des niveaux élevés des rouages du pouvoir, des collectivités territoriales, des partis ou des syndicats. Or notre tradition politique française tend au contraire à maintenir en place sur des décennies les mêmes figures politiques, favorisant l'inertie plutôt que le turn-over. Nous sommes sans doute arrivés au bout de ce système. Et si les partis politiques commencent à y penser, ce renouvellement n'est pas à l'œuvre dans les faits. Pour s'en rendre compte, il suffit d'allumer la télévision, et de regarder qui débat avec qui...

#### Pourquoi cette inertie ?

AM : Même si la chose n'est certainement pas facile à mettre en place, c'est d'abord une question de volonté : il y a beaucoup de jeunes disponibles dans le tissu associatif, les partis politiques, les syndicats. Il ne s'agit pas de lancer « Dehors les anciens ! », d'opposer les générations, mais de rechercher de nouveaux modes de coopération entre ces dernières. Tous les jeunes n'ont pas de bonnes idées, bien sûr, mais il faudrait que leurs préoccupations s'articulent mieux avec celles des plus âgés, nourries de davantage d'expérience, afin de déboucher sur des échanges plus riches, mieux partagés, fondés sur une confiance réciproque.

#### Ces questions de jeunesse sont-elles suffisamment traitées par les différents candidats ?

AM : François Hollande le premier a mis au cœur de sa campagne la question de jeunesse, mais je pense que par là, il s'adressait avant tout à la génération des parents, à l'ensemble de la société. Ce n'est pas forcément artificiel, puisque les questions se posent de manière évidente. D'ailleurs, sa proposition de « Contrat de génération », permettant à un jeune d'entrer dans une entreprise et à un senior d'y rester plus longtemps, est plutôt une bonne idée. Pour autant, cela permettra-t-il aux jeunes de sortir d'une succession de contrats précaires quel que soit le niveau de leurs diplômes, de s'adapter aux mutations structurelles du marché de l'emploi ? Cela fait partie des défis de demain, et l'on ne sent pas pour l'instant, dans les programmes des candidats, des propositions très convaincantes pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de se projeter dans l'avenir, ni pour déterminer quel sera la société de demain...

**Cécile VAN DE VELDE**, Sociologue, enseignant-chercheur à l'EHESS, membre de l'Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS), auteur de *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe (PUF, 2008)*

#### Afev : Quels chiffres de ce sondage vous ont particulièrement frappée ?

Cécile Van de Velde : Ils laissent entrevoir toute la tension entre deux représentations fortes de la jeunesse : la jeunesse malchanceuse et la jeunesse dangereuse. Cette tension caractérise bien le rapport français aux jeunes, distinguant des jeunesses à « insérer », victimes de difficultés sociales majeures, et des jeunesses à « canaliser » - en général, les jeunes des quartiers. Classes victimes ou classes menaçantes, les jeunes font en France l'objet de représentations complexes : plutôt positives sur les jeunes en général, mais très négatives sur ceux issus des quartiers populaires, dont l'image est souvent associée à l'incivilité.

Sur les jeunes en général, ce dernier sondage confirme la forte intériorisation par les Français du fait que l'entrée dans la vie adulte devient un âge fragile, pendant lequel les jeunes sont confrontés à des difficultés structurelles (logement, insertion), qui accroissent les inégalités entre eux, selon le milieu et le lieu d'origine. L'appel fort à l'Etat (8 Français sur 10) pour pallier ces inégalités est justement caractéristique d'une situation où les solidarités familiales sont déjà fortement mobilisées, et ne permettent plus de faire face à la crise économique.



Par contre, 6 français sur 10 portent un regard négatif sur les jeunes des quartiers populaires : on retrouve là une logique de stigmatisation d'un pan de génération à partir des comportements d'une petite minorité agissante, que Norbert Elias avait déjà perçue au début des années 60 dans des quartiers industriels britanniques. Elle est ici amplifiée socialement par le relais des médias. D'ailleurs, si la jeunesse est perçue très négativement parmi les plus de 65 ans, c'est en partie en référence à ces effets de loupe médiatiques, explicitement nommés par les enquêtés eux-mêmes. Ces reproches d'irrespect et d'incivilité ne sont pas nouveaux : les historiens montrent qu'il s'agit là de thèmes récurrents dans les représentations sociales de la jeunesse. On peut penser qu'ils s'accroissent dans des sociétés vieillissantes, mêlant de façon inédite plusieurs générations en présence.

En comparaison internationale, quels sont selon vous les pays où la perception (réelle ou fantasmée) des jeunes par l'ensemble de la population est la plus sombre ? La plus positive ?

CVDV : Même si on le retrouve dans d'autres pays, ce double regard, oscillant entre compassion et répression, est particulièrement accentué en France : du fait d'un investissement social et familial important dans l'éducation d'une part, et d'une forte stigmatisation politique et médiatique de certains quartiers populaires d'autre part. Ces deux phénomènes accentuent un regard paternaliste sur la jeunesse. En Europe, au sein des sociétés sociales-démocrates ou libérales (au Nord du continent et au Royaume-Uni notamment), les jeunes sont davantage valorisés comme une ressource active, et plus directement intégrés à la société : les « jeunes adultes » ne sont pas construits comme une catégorie à part – au regard du travail, des politiques publiques ou de la famille-, ce qui les associe à un regard social moins tranché (ce qui ne les empêche pas bien entendu de traverser de fortes difficultés sociales en ces temps de crise).

Estimez-vous que les pouvoirs publics français jouent un rôle actif et suffisant sur ces questions ?

CVDV : Les politiques françaises actuelles de la jeunesse souffrent de leur complexité et de leur illisibilité : tout nouveau dispositif peut rapidement être piégé dans une logique de construction qui manque d'une artère centrale, et empile les mesures les unes sur les autres, sans cohérence d'ensemble - ce qui nuit à leur efficacité. Il est d'ailleurs assez révélateur, dans le sondage, que les Français ne parviennent pas à citer des actions concrètes mises en place : peu d'individus sont en réalité capables aujourd'hui d'énumérer l'ensemble des dispositifs actifs. Sur la forme et la procédure, la construction d'une politique de jeunesse exige avant tout une remise à plat de l'ensemble de ces dispositifs, pour lui offrir plus de lisibilité et dégager une artère centrale. Afin de dépasser les effets conjoncturels, elle passe nécessairement par un ensemble cohérent de mesures structurelles activant simultanément différents leviers de soutien (emploi, Etat, crédit), et non pas des dispositifs ciblés et partiels, enfermés dans des seuils d'âge, répondant à une logique d'urgence, et parfois d'affichage. De même, il me semble nécessaire de mobiliser non pas un seul acteur, mais plutôt un maillage social large, impliquant l'Etat, les entreprises, les collectivités et les associations locales.

Dans quelle direction devraient s'orienter les politiques publiques de jeunesse en France ?

CVDV : Sur le fond, il me semble nécessaire, en France, de desserrer prioritairement le goulot d'étranglement de l'insertion à l'issue des études, et d'axer sur la souplesse des trajectoires entre études et emplois. Cela passe par le droit au rattrapage pour ceux qui décrochent du système scolaire, que ce soit par la formation ou l'emploi. Cela passe également par l'atténuation de la forte hiérarchie initiale des diplômes et des métiers, en valorisant par exemple davantage certaines formations ou les expériences extra-scolaires. Cela passe enfin par la possibilité sociale, donnée à tous, de réorienter sa vie en cas de difficultés dans un secteur : il s'agirait non seulement de mieux penser le passage études-emploi, mais aussi le cumul emploi-études, et donc de rendre possible et de valoriser socialement (dans les CV par exemple) l'alternance des statuts au sein d'une vie, dès la fin de l'adolescence. Plus largement, il faudrait réfléchir à garder les forces de notre système méritocratique – l'attrait des études, le rapport affectif au métier- tout en essayant d'en atténuer les faiblesses en cas de crise (le non-droit à l'erreur dans les premières années de

jeunesse). Ceci permettrait de sortir de la spirale de « l'échec » scolaire pour ceux qui en font l'expérience, ce qui creuse les inégalités, et, pour tous, de rejouer davantage les cartes au fil de la vie, au delà des milieux d'origine ou de la réussite à 20 ans.